



SCRIPT

Service de Coordination de la Recherche
et de l'innovation pédagogiques et technologiques
Division du développement du curriculum

Travail personnel encadré (TRAPE)

Vadémécum « Enseignants »

Le respect du principe de l'honnêteté intellectuelle : plagiat et « prête plume »

Le « **prête plume** » (ghost writing) et le **plagiat** sont interdits !

Le cas de « **prête plume** » est donné lorsque l'élaboration du TRAPE a été réalisée par une personne anonyme au nom de l'élève/du groupe d'élèves.

Le **plagiat** est donné en cas de recopiage (COPY-PASTE, transcription mot par mot, ...) et de paraphrases / reformulations de textes ou de parties de textes sans indications de sources !

Pour éviter le plagiat, l'élève est obligé d'indiquer et de répertorier méticuleusement toutes les sources et références bibliographiques consultées. En outre, l'élève doit faire apparaître clairement les passages de texte et similaires repris dans les ouvrages, revues, ... et dans les sites de l'Internet. L'élève veillera scrupuleusement au respect de ce principe en suivant les consignes évoquées dans le cadre de la « fiche outil – références bibliographiques, bibliographie » !

Sommaire

Le TRAPE : synthèse.....	4
1. Le TRAPE : considérations générales.....	6
1.1. Objectifs, composantes	6
1.2. Compétences mobilisées	7
2. L'accompagnement : un « espace de co-création ».....	8
2.1. Quelques considérations	8
2.2. Dimensions	8
2.2.1. <i>Dimension temporelle</i>	9
2.2.4. Dimension relationnelle.....	10
2.2.5. Dimension formative et méta-réflexive.....	11
2.3. Conseils	11
2.4. Consignes à rappeler aux élèves	11
2.5. Les moments de l'accompagnement	12
2.5.1. <i>Le « séminaire envol »</i>	12
2.5.2. <i>Moments d'accompagnement 2, 3 et 4</i>	12
2.5.3. <i>Les « entrevues élève-patron » obligatoires</i>	12
2.5.4. <i>Les « rencontres élève-patron » facultatives</i>	12
3. Evaluation sommative – contrôle.....	14
3.1. Evaluation et contrôle	14
3.2. Objets de l'évaluation sommative	14
3.3. Evaluation : principe et modalités	15
3.4. Moments et pondération	15
3.5. Travail de groupe et note	15
3.6. Critères, indicateurs	15
3.7. Critères, indicateurs : tableau récapitulatif	16
Fiche d'évaluation : « production écrite ».....	17
Fiche d'évaluation : « soutenance » (présentation orale).....	18
Fiche d'évaluation : « production synthèse ».....	20
Fiche d'évaluation de la « procédure ».....	21
4. Fiches « outils ».....	22
FICHE 1 : Composantes du travail écrit (forme et contenu).....	23
FICHE 1bis : Concevoir l'introduction au TRAPE.....	24
FICHE 2 : Trouver de l'information, des données – où ?.....	25
FICHE 3 : Références bibliographiques – bibliographie.....	26
FICHE 4 : Sélectionner des informations.....	29
FICHE 5 : Monde et concepts théoriques ⇔ Monde et données empiriques.....	30
FICHE 6 : Présentation, mise en page de la partie écrite – principes, consignes.....	31
FICHE 7 : Préparer la soutenance (présentation orale).....	33
5. Fiches « procédure ».....	34
FICHE 8 : Production « écrite » – Auto-évaluation.....	35
FICHE 9 : Bilan intermédiaire.....	37
Bibliographie.....	38

Le TRAPE : synthèse

Objectifs :

- Préparation de l'élève aux études supérieures, à la vie professionnelle, à la vie en société ;
- Acquisition de méthodes et outils de travail ;
- Mobilisation et développement de compétences et capacités personnelles, relationnelles, communicationnelles, sociales, réflexives et organisationnelles,

Forme :

- Travail en binôme(s) (le cas échéant en trinôme).

Langues autorisées :

- Le TRAPE est rédigé et présenté dans les langues soit française, soit allemande ou anglaise

Composantes :

- Production « écrite » (6.000 mots \pm 10%) + « production synthèse » (poster, dépliant, ...)
- Présentation orale (soutenance)
- Dossier TRAPE

Dimensions :

- Conceptuelle : un travail conceptuel basé sur une question de recherche est à réaliser ;
- Communicationnelle : communication écrite (principe de l'honnêteté intellectuelle) et orale ... ;
- Réflexive : réflexions au sujet des concepts, de l'articulation des concepts entre eux et à la question de recherche, du sens, de la portée, des limites et apports (fruits) du travail réalisé ... ;
- Relationnelle : élève-élève, élève-patron, ... ;
- Temporelle et organisationnelle : importance de la « durée », respect des délais imposés, nécessité d'une organisation et gestion du temps.

Evaluation :

- Objets : la « production écrite » + la « production synthèse », la présentation orale (soutenance) et le dossier TRAPE (procédure) ;
- Critères : pertinence, cohérence, profondeur/précision, qualités linguistiques/présentatives.

Accompagnement :

- 4 moments : « séminaire envol » + moments 2, 3, 4 (élaboration du TRAPE => 4 x Fiche 9) ;
- 4 entretiens obligatoires avec le patron (=> 4 x Fiche 9) ;
- rencontres facultatives avec le patron, en cas de besoin (=> Fiche 9) ;

Aide à l'élaboration du TRAPE : documents et fiches (« outils » + « procédure ») :

- document « Aide à l'élaboration d'un sujet (personnel provisoire) », vadémécum « élèves » ;
- fiches « outils » :
 - FICHE 1 : « Composantes du travail écrit » (forme et contenu) ;
 - FICHE 1bis : « Concevoir l'introduction au TRAPE » ;
 - FICHE 2 : « Trouver de l'information, des données – où ? » ;
 - FICHE 3 : « Références bibliographiques – bibliographie » ;
 - FICHE 4 : « Sélectionner des informations » ;
 - FICHE 5 : « Monde et concepts théoriques <=> monde et données empiriques » ;
 - FICHE 6 : « Présentation, mise en page de la partie écrite – principes, consignes » ;
 - FICHE 7 : « Préparer la présentation orale » ;
- fiches « procédure » :
 - FICHE 8 : Production « écrite » – Auto-évaluation ;
 - FICHE 9 : Bilan intermédiaire.

Cette partie ne concerne que la section Sciences naturels (SN)

Le stage :

Objectifs :

- Prise de contact avec un milieu professionnel
- Découverte d'un ou de plusieurs métiers en vue de définir ou de préciser un projet de formation.
- Permettre au jeune de se construire une image réelle du monde du travail et d'un projet de vie, et à poursuivre ou entreprendre les études qui lui permettront de réaliser ce projet.
- S'initier à des activités liées à un métier en prenant conscience des contraintes du contexte (ponctualité, précision, rythme de production, sécurité, ergonomie, ...).
- **Permettre à l'élève stagiaire de cibler plus précisément sa question de recherche et de trouver des éléments de réponse, notamment en profitant de l'expertise des acteurs de l'entreprise**

1. Le TRAPE : considérations générales

Le présent document constitue une aide à l'accompagnement des élèves. Il propose certaines indications et précisions en vue de la réalisation du TRAPE, sans pourtant prétendre à l'exhaustivité.

1.1. Objectifs, composantes

Le TRAPE est défini comme une production écrite et orale *traitant un sujet/questionnement délimité et témoignant d'un cheminement personnel de son/ses auteur(s)*. Il est réalisé en binôme, le cas échéant en trinôme.

En 2^{ème} SN, les élèves sont appelés à réaliser un travail personnel en combinaison avec un stage.

Le TRAPE comprend plusieurs étapes :

- l'élaboration d'une *production écrite* d'une envergure de 6.000 mots ($\pm 10\%$),
- la réalisation d'une *production synthèse* sous forme d'un poster, d'un dépliant ou de toute autre forme à négocier avec le patron,
- la *présentation orale* (soutenance) de la production écrite,
- et la constitution d'un *dossier TRAPE* dans lequel sont documentés notamment l'évolution et le suivi du travail.

La réalisation du TRAPE vise les objectifs suivants

- « *fournir à l'élève les compétences lui permettant de savoir traiter les données recueillies et de se documenter de façon réfléchie, consciente et responsable ;*
- *développer les stratégies d'apprentissage en vue de l'acquisition de connaissances disciplinaires, de l'assimilation de matières complexes, de la gestion de volumes de travail importants, de la maîtrise de techniques de présentation orale ;*
- *développer l'autonomie, le sens de l'initiative et de la recherche de l'élève ;*
- *développer des compétences sociales notamment celles concernant le travail en groupe* ». (MENFp, mars 2010)

À travers le TRAPE, l'élève « se met en recherche », il développe ses connaissances et savoirs, sa

capacité de réfléchir et son jugement critique, il s'approprie des méthodes de travail, il planifie et s'organise en vue de la réalisation du TRAPE. Le TRAPE offre à l'élève la « *possibilité formelle d'élaborer, d'affiner, d'argumenter, de rédiger, de présenter et de soutenir sa pensée* » (HESBEEN, 2005).

Le but du TRAPE n'est pas d'aboutir à un travail de recherche scientifique de niveau universitaire, mais de « *montrer qu'à partir d'un questionnement pertinent, l'élève est capable de sélectionner et d'utiliser des outils et méthodes appropriés* » en vue de la réalisation de ce travail (MENFP, mai 2011). Ceci rejoint les propos de HESBEEN qui soutient que « *ce qui importe (...) n'est pas tant de trouver la réponse mais de comprendre la question. Il n'y a donc rien à prouver en terme de réponse, il y a à montrer que le travail de la question par l'étudiant lui a permis de découvrir le contenu même de la question, sa portée, sa complexité, et ses prolongements (...)* », que ce soit pour ses études futures ou en vue de « *l'exercice de son futur métier* » (HESBEEN, 2005). Autrement dit, en se mettant en recherche l'élève va s'inscrire dans un processus où il tentera de développer et de déployer des savoirs et des compétences personnelles, relationnelles, sociales mais aussi organisationnelles. Ce travail sera l'expression de tout un cheminement durant lequel l'élève se met en recherche et s'inscrit dans une perspective d'enrichissement de sa culture, de son esprit scientifique et critique qui trouvent leurs fondements dans la capacité d'élaborer une question et de la travailler en lui donnant du sens par rapport à soi mais aussi par rapport à la vie en communauté en tant que citoyen éclairé.

1.2. Compétences mobilisées

À travers l'accomplissement du TRAPE, l'élève est appelé à s'investir dans un mouvement de développement de plusieurs compétences. Celles-ci peuvent être rangées en plusieurs grandes catégories que l'on peut désigner comme « macro-compétences » (FESEeC, 2006).

Les **compétences communicationnelles** relèvent de plusieurs ordres :

- les compétences orales lors de la communication orale avec le partenaire du binôme, avec le patron, ...
- les compétences *rédaotionnelles* à savoir la rédaction du TRAPE, la présentation écrite de données, de réflexions et d'arguments, de ressources et de références bibliographiques, le tout nécessitant un savoir-faire technique (formatage, ...), des capacités langagières (formulation, orthographe, grammaire, syntaxe, ...)
- les compétences en rapport avec la *présentation orale* comme la communication de données, de réflexions ... de manière concise, compréhensible, ...

Les **compétences réflexives** concernent

- la compréhension, la structuration, l'analyse, la synthèse de données, de concepts ce qui sous-entend la mobilisation de nombreuses démarches mentales comme l'observation et l'identification des dimensions d'une situation, d'un centre d'intérêt de départ, l'élaboration d'un sujet et d'une question de recherche, la recherche et la sélection de données pertinentes, l'articulation et la synthèse de ces données, la prise de recul par rapport aux données et la construction d'une réflexion pertinente, cohérente, argumentée et nuancée, ... ;
- le développement d'idées et d'une argumentation personnelle ce qui fait appel entre autres à des démarches inductives et/ou déductives, comparatives voire critique, ... ;
- la justification des choix opérés tout au long du travail (concepts, données, sources bibliographiques, ...) ce qui fait appel à des démarches notamment de synthèse,

d'articulation, d'argumentation d'éléments retenus ;

- la prise de recul par rapport aux données, aux informations mais aussi par rapport à ses propres réflexions, arguments ... ;
- le retour sur le travail (méta-réflexion) portant sur le processus, sur les contenus disciplinaires (« ce que j'ai appris à travers la réalisation de ce travail ») sur la portée du travail, ses limites et finalement en termes de perspectives

Les **compétences organisationnelles** s'énoncent à travers

- l'élaboration et le respect d'un échéancier faisant appel à des démarches de structuration et de gestion du temps,
- la gestion de l'information, des données (recherche, sélection en fonction notamment de leur pertinence, ...) dont un moyen est la constitution d'un dossier comprenant tous les éléments recherchés

Les **compétences personnelles et relationnelles** se manifestent notamment dans

- le rapport à soi et dans
- le rapport à l'autre par exemple dans le cadre de la coopération avec les membres du groupe, le patron et les personnes ressources.

En considérant les macro-compétences énoncées, l'on constate qu'elles s'entrecoupent et que leurs limites sont parfois assez floues. D'autre part, elles comprennent une multitude de compétences particulières, spécifiques et/ou disciplinaires. Ceci peut constituer une source de difficultés non négligeable et pose la question de l'accompagnement de l'élève dans la réalisation du TRAPE (ainsi que du stage) et celle de l'évaluation. Pointons deux écueils à éviter :

- le premier serait celui de décliner l'ensemble des macro-compétences au point d'arriver à des compétences « simples » et non décomposables,
- le deuxième étant de sanctionner toutes les composantes des macro-compétences par l'attribution de notes.

2. L'accompagnement : un « espace de co-création »

2.1. Quelques considérations

L'accompagnement des élèves est un élément clé de la réalisation du TRAPE. La création et l'accomplissement d'un tel travail nécessitent beaucoup d'investissement, de discernement, des choix mais aussi du recul et finalement de la rigueur sur les plans notamment organisationnel, conceptuel, rédactionnel et communicationnel. Or, dans le cadre de leur parcours scolaire, les élèves n'ont pas encore eu l'opportunité de « vivre l'expérience ». Face à ce constat, l'accompagnement de l'élève et de son travail devient incontournable. En référence à HESBEEN (2005), l'accompagnement peut s'énoncer comme un espace et un temps dans lequel s'inscrivent les enseignants-patrons ensemble avec les élèves et où la création et la construction du travail en termes de cheminement pourront se déployer. Dans cet ordre d'idées, l'accompagnement peut être désigné comme un « *espace de co-création* » où « *pourra s'exercer la clinique pédagogique des enseignants* » et dans laquelle se situera « *une aide au cheminement* » (HESBEEN, 2005).

L'accompagnement est un concept multidimensionnel qui mérite quelques réflexions. L'accompagnement se joue essentiellement entre l'élève et l'enseignant-patron. Selon HESBEEN, l'accompagnement peut s'énoncer comme une étape où il s'agit « *de faire un bout de chemin avec* » l'élève et de « *l'accompagner sur le chemin qui est le sien, sur celui qu'il projette d'emprunter, ou de l'éclaircir dans les hésitations qui sont les siennes face à telle ou telle possibilité* » (HESBEEN, 1998). L'auteur précise « *qu'il convient de garder à l'esprit (...) que seul un chemin porteur de sens – qui prend du sens dans la vie de quelqu'un – rencontrera l'adhésion et la participation de la personne* » ici de l'élève. Autrement dit, l'accompagnement ne pourra pas relever de l'imposition de tels ou tels points de vue, idées, réflexions ... mais devrait permettre à l'élève de découvrir différentes possibilités, ouvertures, voies, Or ceci exige un « *professionnalisme subtil* » de l'accompagnateur

qui « *tout en accompagnant, suggère telle ou telle orientation, ou cherche avec l'élève le chemin qui prend du sens pour lui, sur lequel il deviendra autonome. (...)* » (HESBEEN, 1998). HESBEEN soulève qu'un tel chemin n'est pas nécessairement identifié une fois pour toutes et que de multiples discussions et essais traversés d'hésitations, de retours en arrière s'avèrent importants pour que l'élève identifie le chemin porteur de sens pour lui. Cette démarche peut s'avérer difficile et demander parfois beaucoup de patience de la part de l'élève et de l'accompagnateur. Ce dernier est ainsi appelé à offrir « *un bouquet de compétences* » (HESBEEN, 1998), une multitude de ressources à l'élève tout en cadrant ce qui est faisable vu le contexte institutionnel dans lequel l'élève et l'accompagnateur agissent.

En résumé, l'accompagnement repose

- sur un « *professionnalisme subtil* » à travers lequel il s'agit de « **cadre le faisable** » tout en augmentant les « **chemins des possibles** » et
- sur l'identification du chemin porteur de sens pour l'élève, ce qui demande de la patience, de l'écoute, de la bienveillance ... des accompagnateurs et des élèves. Pour l'enseignant, cela ne signifie pas de « *démisionner devant tel ou tel 'excès'* » et/ou « *d'abandonner la personne en route* » (HESBEEN, 1998) mais de l'aider à faire son chemin.

2.2. Dimensions

L'accompagnement comprend plusieurs dimensions que nous allons esquisser sans pourtant prétendre à l'exhaustivité.

2.2.1. Dimension temporelle

La nécessité de « cadrer le faisable » renvoie notamment à l'accompagnement de l'élève dans l'organisation et la gestion du *temps*. Cette composante peut poser problème car l'élève n'est pas nécessairement conscient de « l'envergure » en termes de temps d'un tel travail. Ainsi l'accompagnateur peut se voir appelé à esquisser, à répéter, à discuter la dimension temporelle du travail en spécifiant la nécessité d'accorder « de la durée » à la réflexion, au travail conceptuel, à la rédaction mais aussi de ne pas perdre de vue les échéances imparties. À cette fin, des plages de rencontre et d'accompagnement sont nécessaires. Sont prévus

- **quatre moments d'accompagnement** dont un « *séminaire envol* » en vue de l'identification de la question de recherche et 3 autres moments destinés à la rédaction et à la préparation de la présentation orale ;
- **quatre entretiens obligatoires** entre l'enseignant et les élèves. Lors de ces entretiens, il s'agit de mettre au point l'état d'avancement du travail, les difficultés rencontrées et les suites à donner au TRAPE. L'initiative des entretiens appartient aux élèves et les dates sont négociées entre le patron et le groupe d'élèves ;
- un nombre limité de **rencontres facultatives** entre les élèves et le patron qui sont négociées en fonction des besoins du groupe d'élèves.

Le patron peut juger opportun de fixer une entrevue supplémentaire.

2.2.2. Dimension conceptuelle

La nécessité de « cadrer le faisable » renvoie en outre à l'accompagnement de l'élève dans le *travail conceptuel* qu'il est appelé à réaliser en vue du TRAPE. Ce travail s'avère complexe de par sa nature. En effet, l'élève doit se familiariser avec des concepts théoriques souvent inconnus et de surcroît multidimensionnels. Ainsi, il ne doit pas seulement s'approprier ces concepts et leurs dimensions, mais il doit aussi en dégager les rapports qui existent entre les concepts, leurs dimensions et sa question de recherche. Ce travail

de recueil, d'investigation et de structuration n'est guère possible sans l'aide du patron. Cette aide, à son tour, s'articule autour de deux axes (voir fiches outil 1-5).

- Le premier repose sur l'idée de « cadrer le faisable » et portera notamment sur les choix pertinents des concepts, de leurs références sans dépasser « l'envergure » d'un TRAPE de 2^{ème}. En effet, le TRAPE n'est pas à confondre avec un mémoire de fin d'études universitaires ou similaires.
- Le second axe s'inscrit dans une perspective « d'augmenter les chemins des possibles ». En effet, le travail conceptuel et les réflexions qui en émergent peuvent constituer des ouvertures, des portes d'entrées dans des manières de penser peut-être insoupçonnées et le patron veillera à favoriser ces découvertes. Fort souvent toutefois, l'élève ne perçoit pas d'emblée ces ouvertures ce qui demande de la part de l'enseignant tout un travail « subtil » à visée de conscientisation « des possibles » sans pourtant pouvoir les imposer.

Les axes esquissés font apparaître « l'envergure » du travail conceptuel attendu de la part des élèves. En même temps, ils renvoient aux exigences auxquelles l'enseignant devra répondre : aider l'élève dans l'élaboration de sa question de recherche, trouver les références pertinentes et en dégager les concepts théoriques et les éléments afférents en rapport étroit avec la question de recherche, construire une réflexion analytique toujours en lien avec ces concepts et la question de recherche, ... en veillant à ce que cette aide rencontre l'élève sur le chemin qui est le sien et à cadrer le faisable.

2.2.3. Dimension communicationnelle

L'accompagnement sur le plan communicationnel s'articule autour de deux axes.

- Le premier concerne la *communication écrite* et la *rédaction* proprement dite. La rédaction est le « *support de la construction d'un cheminement de l'élève* » et non seulement une « trace » ou le témoin de ce dernier (HESBEEN, 2005). Il s'agit d'accompagner l'élève/le groupe d'élèves sur le plan de la formulation de ses réflexions, arguments,

positionnements. L'expression écrite pose souvent des difficultés aux jeunes habitués à des langages issus d'une perception du monde axée sur l'instantané. Exprimer de manière claire, articulée et succincte une pensée peut donc s'avérer comme un obstacle difficile à surmonter, quelque soit la langue utilisée. Aux difficultés de l'expression peuvent s'ajouter des problèmes de grammaire, d'orthographe, ... autant d'éléments à prendre en compte lors de l'accompagnement en vue de garantir un degré certain de lisibilité du travail.

La mise en page, le formatage, l'élaboration d'une table de matières, d'une bibliographie, ... nécessitent à leur tour une aide qui s'avère davantage *technique*. À cette fin, des « fiches outils » seront mises à disposition des élèves qui leur serviront de support. Notons que la mise en page, c'est-à-dire le lay-out définitif du TRAPE nécessite beaucoup de temps dont il faudra tenir compte lors de l'accompagnement (voir fiche outil 6).

- Le second axe concerne la *communication orale* de la recherche lors de laquelle l'élève présente son travail à ses pairs, au jury et donc à un public. Ce public n'hésitera pas à intervenir sur sa production, à mettre en question certains éléments et aspects, à confronter l'élève à des questions imprévues Comme déjà évoqué, l'élève n'est pas nécessairement préparé à cette tâche. En effet, l'élève devra se familiariser avec des manières et des techniques communicatives en vue de la présentation et l'enseignant se verra sollicité comme personne-ressource sur ce plan. Il est important que l'élève arrive à communiquer ses pensées, idées, découvertes et surtout les sens qu'il accorde à sa recherche ... et ce en vue de pouvoir esquisser le chemin qu'il a pris et sur lequel il compte continuer ou bien qu'il envisage de modifier.

Lors de la conception de la présentation orale l'accompagnement « technique » pourra gagner en amplitude : à côté du travail de synthèse nécessaire à la présentation, il s'agirait de clarifier les questions portant notamment sur les moyens techniques à prévoir, à manipuler ... tout en prenant en compte l'esprit créateur des présentateurs (voir fiche outil 7).

Dans la dimension rédactionnelle, voire conceptuelle, un problème majeur peut apparaître. Il s'agit de celui du non-respect du principe de l'honnêteté intellectuelle pouvant aboutir à ce qu'on appelle communément « *le plagiat* ». Le plagiat est interdit. – Pour réduire cet écueil, l'élève est obligé d'indiquer et de répertorier méticuleusement toutes les sources et références bibliographiques consultées. En outre, l'élève doit faire apparaître clairement les passages de texte et similaires repris dans les ouvrages, revues, ... et dans les sites de l'Internet. L'élève et l'enseignant veilleront au respect de cette consigne en se référant à la « fiche outil » concernant les citations et les références bibliographiques.

2.2.4. Dimension relationnelle

L'accompagnement relationnel concerne les échanges de l'élève, d'une part, avec ses pairs notamment au sein de son groupe de travail et, d'autre part, avec son patron du lieu de stage (ainsi qu'avec d'autres professionnels rencontrés lors du stage), avec son patron à l'école et par voie d'extension avec les personnes ressources qu'il aurait contactées. C'est lors de ces échanges que certains problèmes relationnels peuvent se manifester faisant dès lors appel au « professionnalisme subtil » de l'enseignant notamment sur le plan de la communication. En effet, une mise à plat s'orientant selon certains principes de la communication comme l'écoute active peut constituer une ouverture sur l'autre en vue d'une meilleure compréhension de ses manières de penser et d'agir. – Il est important de noter que la réalisation du TRAPE peut engendrer des tensions au sein d'un groupe de travail : souvent ces tensions trouvent leur origine dans la complexité du travail pouvant dépasser les capacités réelles ou imaginées d'un élève dont les retombées peuvent être un repli sur soi, voire l'idée d'abandonner le travail et le groupe. D'où l'importance à attacher à l'accompagnement dans sa dimension relationnelle ce qui demande à l'enseignant de savoir être à l'écoute, de proposer des pistes, de négocier ... voire de réguler le cas échéant. À cette fin, la connaissance de certains éléments des « sciences humaines et sociales » tout comme les concertations entre les enseignants s'avèrent utiles.

2.2.5. Dimension formative et méta-réflexive

L'accompagnement dans cette dimension est important en vue de la réalisation du TRAPE. En effet, il vise la production d'un sens d'une action, d'une situation, du travail et ce sens peut être considéré comme toujours « en jeu ». Cette production de sens se fait par l'élève et par l'accompagnateur inscrits tous les deux dans l'action : elle renvoie à des échanges, discussions, objections, remises en question, apports d'éléments, ... et donc à un cheminement de l'élève mais aussi de l'accompagnateur – cheminement que l'on pourrait qualifier de processus de construction de sens qui mobilise l'élève et l'accompagnateur. La méta-réflexion, est un élément de cette dimension et souvent elle est partie intégrante du travail. Ainsi, elle apparaît sous forme d'un retour réflexif sur la portée, les limites et les retombées ou effets du travail réalisé. En se référant à l'artisanat, l'on peut considérer la méta-réflexion comme l'action de « reprendre le travail sur le métier » en le questionnant quant à son sens, à sa valeur ... réflexions qui sont construites collectivement avec l'accompagnateur et qui peuvent aboutir à de nouvelles questions, d'autres manières de penser et d'agir, Notons que ces considérations sont à inclure dans le travail écrit et dans la présentation orale.

2.3. Conseils

L'accompagnement d'un travail est complexe et parfois exigeant à la fois en termes de réflexion, de construction, voire de compréhension des manières de penser et d'agir de l'élève. De plus, « faire un bout de chemin ensemble » nécessite du temps. Autrement dit, l'accompagnement est un processus qui s'inscrit dans la durée. Rappelons qu'un travail peut être traversé d'aléas, de ruptures d'évidences et de fonctionnement, de remise en cause de situations jugées comme acquises, ... et tout cela demande du temps. – Dans cette perspective, il paraît utile de documenter les échanges, les réflexions menées avec l'élève, les orientations élaborées, les problèmes rencontrés ... lors de la réalisation du travail. L'expérience montre qu'une telle mise à plat peut constituer un tremplin pour « repenser » une question, dénouer une situation,

... . S'ajoute à cela que l'accompagnateur sera appelé à travailler en parallèle sur différentes questions de recherche et ce avec plusieurs groupes d'élèves.

Il paraît aussi judicieux de faire connaître au préalable les **échéances** à respecter. Ces délais sont notifiés dans le cadre de l'échéancier « élèves ».

En outre, les normes et les modalités du « contrôle », c'est-à-dire de l'attribution des notes doivent être connues dès le départ par les élèves. Il paraît aussi judicieux de revoir régulièrement avec les élèves les éléments du contrôle. Ces derniers sont décrits dans le cadre des « fiches outils » portant sur « l'évaluation sommative ».

2.4. Consignes à rappeler aux élèves

Lors des moments d'accompagnement, certaines consignes doivent probablement être rappelées. Il s'agit notamment de celles qui concernent :

- la constitution d'un dossier TRAPE et les documents à y insérer ;
- les grandes composantes du TRAPE ;
- l'envergure de la production écrite du TRAPE : 6.000 mots ($\pm 10\%$) ;
- les échéances ;
- les normes et critères de l'évaluation sommative (contrôle) exposés dans les fiches outils concernant l'évaluation
 - de l'écrit,
 - de la présentation orale,
 - de la production synthèse
 - de la procédure
- les consignes concernant l'élaboration du sujet et de la question de recherche ;
- les normes portant sur la forme des productions écrite, orale et de « synthèse » : mise en page, pagination, couverture et page de garde, table des matières, bibliographie, citation référenciées, ...
- l'interdiction du plagiat et du « prête plume » ;
- l'obligation de demander l'accord (écrit) du patron en cas d'un changement incontournable du sujet

2.5. Les moments de l'accompagnement

2.5.1. Le « séminaire envol »

Le « séminaire envol » comprend plusieurs éléments :

- Une *initiation méthodologique* : les élèves vont apprendre à connaître les outils nécessaires à la réalisation d'une recherche du type TRAPE. Les fiches outils annexées au présent document guident l'élève dans sa démarche.
- La « *foire aux sujets* » : les élèves présentent leur sujet et question de recherche élaborés pendant les premières semaines de l'année scolaire ;
- *Constitution de « binômes »* :
Les binômes peuvent se constituer lors du moment où se fait le choix du stage et/ou dès la rentrée scolaire sur initiative des élèves et sur base d'intérêts, de questionnements, d'idées ... similaires. Lors du séminaire envol, tous les sujets proposés par les élèves sont discutés. Le séminaire envol est le moment clé de la constitution des binômes. Notons que les binômes doivent procéder à l'élaboration d'une question de recherche (provisoire). À cette fin, ils utiliseront le document « Aide à l'élaboration d'un sujet et d'une question de recherche » lequel sera commenté par le patron ;
- *Bilan intermédiaire (FICHE 9)* :
A l'issue du « séminaire envol », le binôme complète une première FICHE 9 « Bilan intermédiaire » en esquissant l'état, les pistes de continuation du TRAPE, les étapes et démarches à réaliser jusqu'à la 1^{re} entrevue obligatoire avec le patron. Il signe cette fiche et l'insère dans le dossier TRAPE. Elle est contrôlée et signée par le patron. En outre, elle est évaluée avec le dossier TRAPE.

2.5.2. Moments d'accompagnement 2, 3 et 4

Les moments 2, 3, et 4 sont destinés à la rédaction et à la préparation de la soutenance.

- Pour le moment 3 au plus tard, le binôme présente un plan de travail provisoire comprenant le sujet, la question de recherche et la justification du choix de ceux-ci. En outre, il donne des indications au sujet de la démarche de recherche envisagée et il propose un sommaire & bibliographie appropriés ;
- À l'issue des moments 2, 3 et 4, le binôme complète chaque fois une FICHE 9 qu'il signe. Il les insère dans le dossier TRAPE. Ces fiches sont contrôlées et signées par les élèves et le « patron ». Le patron peut exiger le remaniement des fiches.

2.5.3. Les « entrevues élève-patron » obligatoires

L'initiative des entrevues appartient aux élèves. L'objet de celles-ci est la mise au point du travail :

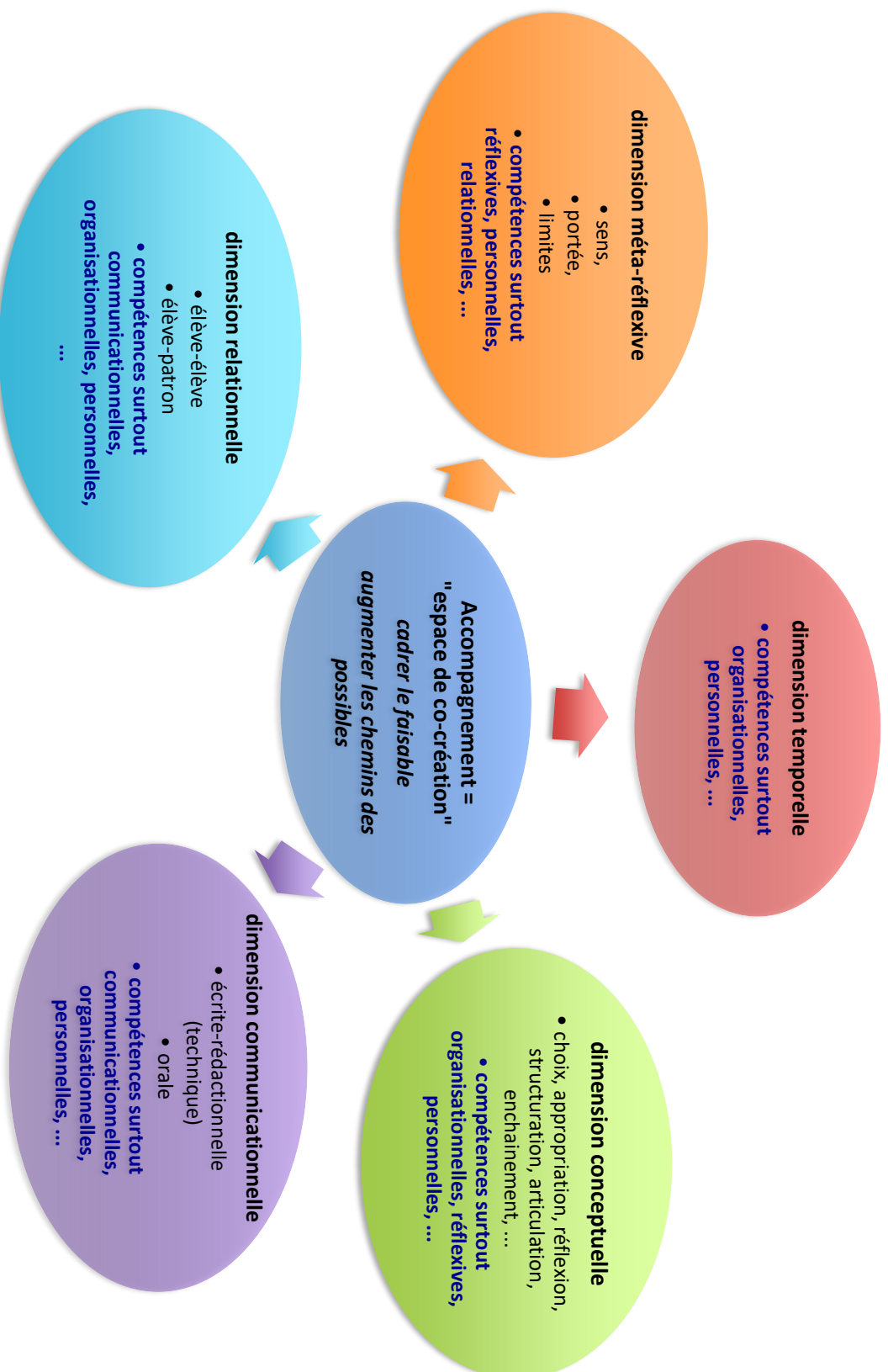
- revoir l'état donné du TRAPE, notamment en référence aux critères d'évaluation retenus ;
- réviser et rectifier, le cas échéant, l'élaboration, la formulation, la structuration des concepts, des réflexions, des parties du travail ;
- discuter les suites à donner au TRAPE, les problèmes éventuels,

Après les *entrevues obligatoires 1, 2, 3 et 4*, le binôme complète et signe une FICHE 9 « bilan intermédiaire » laquelle est contrôlée et signée par le patron. Ces fiches doivent être jointes au dossier TRAPE (évaluation !). Le patron peut exiger le remaniement des fiches.

2.5.4. Les « rencontres élève-patron » facultatives

Des « **rencontres élève-patron** » **facultatives** peuvent être décidées selon les besoins. Ces rencontres sont objet de négociation entre le patron et les élèves. Pour mémoire : ces rencontres relèvent de l'initiative des élèves ! Pour ces rencontres, le patron peut exiger une fiche 9 !...

Schéma : accompagnement et compétences mobilisées



3. Evaluation sommative – contrôle

3.1. Evaluation et contrôle

Dans le contexte actuel de l'enseignement et dans bien d'autres champs sociaux, le terme « évaluation » prête à confusion. Sans nous attarder à ces ambiguïtés, retenons ici que l'évaluation au sens strict du terme renvoie à la « production de sens » et à la « discussion de valeurs » dans la situation donnée (BLAIRON, 2001). En tant que telle, l'évaluation reste inachevée et elle se situe du côté des considérations développées dans le cadre de l'accompagnement. Elle se distingue dès lors du *contrôle* comme prise de mesure de l'écart par rapport à des normes extérieures et établies au préalable. Le contrôle conduit à des décisions qui, à leur tour, ont été déterminées à l'avance. Ces décisions viennent « *clôturer une action, c'est la phase terminale d'un apprentissage, d'une action ou d'une période d'une action dans un organisme* » (ARDOINO, 1989 cité in BLAIRON et al., 2001).

La question de l'évaluation sommative du TRAPE relève donc du *contrôle*. Précisons dès lors ce qui le détermine.

3.2. Objets de l'évaluation sommative

Sont évaluées les composantes du TRAPE selon les critères exposés :

1. la « **production écrite** » ;
2. la « **production synthèse** » ;
3. la « **présentation orale** » ;
4. les éléments concernant la « **procédure** ».

La « **production synthèse** » représente

- la question de recherche et les concepts clés en rapport avec le sujet de la recherche et
- une synthèse des découvertes en relation avec la question de recherche.

Elle peut revêtir toute forme (affiche, dépliant ...) à condition d'avoir été négociée au départ avec le patron.

Concernant la « **procédure** », les points suivants sont pris en compte.

Le respect des échéances :

- les délais concernant la « production écrite », la présentation orale, la « production synthèse », le dossier TRAPE ;
- le respect des initiatives et démarches envisagées par les élèves et notifiées dans le cadre des fiches 9 ;
- les entrevues obligatoires avec le patron ;
- l'élaboration des parties du TRAPE selon les échéances convenues entre le patron et les élèves.

La constitution et la mise à jour continue d'un DOSSIER TRAPE

Pour chaque moment de l'accompagnement, le binôme doit présenter les pièces nécessaires et actualisées. Ce dossier est contrôlé. Il est à remettre en fin de parcours et comprend obligatoirement

- la validation du sujet (document « Sujet et question de recherche : version définitive » validée) ;
- une copie de la « production écrite » ;
- une copie de la « production synthèse » : la production synthèse peut être constituée par un poster, un dépliant, ... ou toute autre production qui sert à visualiser le travail réalisé ;
- une copie des supports utilisés lors de la « présentation orale » ;
- les fiches « procédure » :
 - ⇒ la FICHE 8 « Production écrite – Auto-évaluation » (copie),
 - ⇒ 8 FICHES 9 (au moins) issues des moments d'accompagnement et des entrevues obligatoires avec le patron ;
- les pièces individuelles et/ou collectives en rapport avec la réalisation du TRAPE : les notes, les brouillons, schémas heuristiques, ébauches, ...

Ne concerne que les élèves de la section SN :

- tous les documents relatifs au stage (questionnaire et carnet de stage, convention de stage, fiche de renseignements, fiche d'évaluation, notes, brochures, ...).

Un seul dossier est à constituer et à remettre par le groupe d'élèves (binôme).

A côté des documents obligatoires, le dossier peut contenir toutes sortes de documents, traces, brouillons individuels et collectifs.

3.3. Evaluation : principe et modalités

Le « travail écrit », « la production synthèse », la « présentation orale » sont évalués par un jury composé du « patron » et d'un enseignant extérieur au travail (appelé « lecteur »). Les éléments en rapport avec la « procédure » sont notés par le « patron ».

Le principe de cotation est le suivant : les *points sont attribués en fonction des éléments présents* dans le TRAPE et ce selon les critères retenus. Une cotation « par la négative » (enlever des points) est inappropriée et ne peut être pratiquée.

3.4. Moments et pondération

L'évaluation comprend deux moments :

- le premier est celui lors duquel le patron juge l'état de la version provisoire de la production écrite sans attribuer une note (=> feedback écrit) ;
- le deuxième étant celui de la décision finale où sont attribuées les notes aux différentes parties selon la pondération suivante :
 - Production écrite (2/3) + « production synthèse » (1/3) = première note sur 60 points et
 - Présentation orale (2/3) + procédure (1/3) = deuxième note sur 60 points

Chaque partie est donc notée sur 60 points et la note finale résulte de la moyenne des notes sur 60 points obtenues pour les deux parties selon les pondérations retenues.

Seule la note finale est à inscrire dans le « fichier élèves » au 3^e trimestre.

3.5. Travail de groupe et note

En principe, les membres d'un binôme (trinôme) se voient attribués la même note hormis le cas de non-respect grave des consignes concernant les

échéances (procédure), l'écrit et la soutenance de la part d'un(e) élève. Dans ce cas, ce dernier peut se voir attribué une **note particulière pour la partie en question**. Dès lors, des fiches « feedback élèves » individuelles doivent être établies par le patron.

3.6. Critères, indicateurs

Les critères suivants ont été retenus pour procéder à l'évaluation sommative à la fois de la production écrite, de la présentation orale et de la production synthèse. Ces critères sont issus d'un ouvrage de BELAIR L. intitulé « L'évaluation à l'école » et ont été adaptés aux exigences du TRAPE. Il s'agit de la

- **pertinence** (pertinent => all. : *zutreffend, stichhaltig, relevant*) : les démarches et les contenus des différentes parties du travail sont en adéquation avec le sujet, la question de recherche ... avec ce qui est « demandé » ;
- **cohérence** (all. *Zusammenhang, Gedankengang und Gedankenfolge*) : la structure du travail se manifeste clairement et les articulations se manifestent entre et à l'intérieur de chaque partie du travail, entre les concepts et le sujet, la question de recherche, entre les concepts et leurs composantes ;
- **profondeur / précision** :
 - la production témoigne d'une recherche, d'une réflexion nuancée et argumentée, d'une analyse de documents variés, d'une synthèse allant au-delà des évidences et apparences, du sens commun ;
 - la production témoigne du soin apporté à la complétude des parties, à la forme, à la présentation
- **qualité linguistique** : la production rend compte du maniement approprié de l'expression écrite et orale.

Le tableau de la page suivante reprend les critères mentionnés et les indicateurs qui les concernent. Les indicateurs présentés se rapportent à la production écrite, à la présentation orale et à la production synthèse.

3.7. Critères, indicateurs : tableau récapitulatif

Critères	Indicateurs « production écrite »	Indicateurs « soutenance – présentation orale »
<p>P. – Pertinence :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Concepts clés : définis et utilisés (à bon escient) • Réponses claires/personnelles aux questions initiales • Références bibliographiques adéquates • Respect de la forme : mise en page, sommaire, références, bibliographie, volume (6.000 mots ± 10%) 	<ul style="list-style-type: none"> • Concepts, idées, apports clés : définis et exposés • Réponses claires/personnelles aux questions initiales • Respect du temps prévu
<p>C. – Cohérence :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Liens entre concepts et question de recherche • Liens entre concepts et éléments afférents • Structuration, suite logique des éléments • Liens entre illustrations et concepts développés 	<ul style="list-style-type: none"> • Fil rouge de l'exposé : structure et articulation des éléments clés de l'exposé
<p>Pr. – Profondeur / Précision</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Description des concepts • Formulation explicite des liens entre les différentes parties • Evidences, généralisations abusives absentes • La conclusion invite à poser une autre question • Qualité des sources bibliographiques : variées, fondées, valides, (confirmées) actuelles (non périmées) 	<ul style="list-style-type: none"> • Choix et variation de supports appropriés • Originalité, qualité, manipulation du support • Réponses argumentées aux questions du jury/public
<p>QL. – Qualité linguistique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Langue employée dans le respect des règles • Idées articulées, fluidité 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'orateur • Présentation libre sans lecture • Contact avec le public • Articulation, volume de la voix • Expression dans la langue de l'écrit (discussion jury/public : lux.)

Fiche d'évaluation : « production écrite »**(40 pts)**

<p>Pertinence : (10 pts)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concepts clés : définis et utilisés à bon escient ; • Réponses claires et personnelles aux questions initiales ; • Références bibliographiques adéquates ; • Respect des critères concernant la forme : <ul style="list-style-type: none"> ○ volume : 6.000 mots ($\pm 10\%$) ○ pagination, ○ table des matières, ○ bibliographie ○ citations référencées 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les concepts clés sont décrits et utilisés à bon escient ; ➤ Des réflexions claires et personnelles par rapport à sa question de recherche, son questionnement, ... sont proposées ➤ Dans la conclusion, une synthèse est proposée concernant les découvertes en relation avec la question de recherche (sans y introduire de nouveaux éléments) ; ➤ Sont utilisés des ouvrages, articles, sites www consultés en rapport avec la question de recherche, les concepts afférents, ... ➤ Les consignes concernant la forme sont respectées.
<p>Cohérence : (10 pts)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liens entre concepts et question de recherche ; • Liens entre concepts et éléments afférents ; • Structuration, suite logique des éléments ; • Liens entre illustrations et concepts développés 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sont développés et explicités les liens entre <ul style="list-style-type: none"> ○ les concepts inhérents à la question de recherche, ○ les concepts et les éléments afférents, ○ les illustrations et les concepts développés ; ➤ Les éléments, concepts, parties s'enchaînent et sont présentés et agencés de manière structurée et logique.
<p>Profondeur/Précision : (10 pts)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Degré de profondeur et de précision dans la description des concepts ; • Formulation explicite des liens entre les différentes parties ; • Evidences, généralisations abusives absentes ; • La conclusion invite à poser une autre question ; • Qualité des sources bibliographiques : variées, fondées, valides, (confirmées) actuelles (non périmées) ; 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les concepts utilisés sont explicités ; ➤ Le cas échéant, des concepts similaires sont comparés ; ➤ Les liens (enchaînements) entre les chapitres, sous-chapitres et parties sont précisés (contr. : juxtaposition des parties) ; ➤ Les affirmations gratuites, les évidences, les généralisations abusives sont évitées ; ➤ Une conclusion et des perspectives (par exemple une nouvelle question) ... sont proposées ➤ Les références bibliographiques sont variées, fondées, valides, actuelles ;
<p>Qualité linguistique : (10 pts)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Langue employée dans le respect des règles ; • Idées articulées, fluidité ; 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les règles de l'orthographe, de la grammaire, de la syntaxe sont respectées ➤ Les idées exprimées sont articulées et présentées essentiellement sous forme d'un texte continu et fluide

Fiche d'évaluation : « soutenance » (présentation orale)**(40 pts)**

<p>Pertinence : (10 pts)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concepts, idées, apports clés : définis et exposés ; • Réponses claires et personnelles aux questions initiales. • Travail collectif : répartition et présentations équitables des parties du travail. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le sujet, la question de recherche et les concepts clés afférents sont exposés et définis ; ➤ Des réflexions claires et personnelles par rapport à sa question de recherche, son questionnement, ... sont présentées ; ➤ Dans la conclusion, une synthèse des découvertes en relation avec la question de recherche est présentée. ➤ Travail collectif : les membres du groupe présentent à tour de rôle une partie du travail, ces parties étant réparties de manière équitable entre les membres du groupe.
<p>Cohérence : (10 pts)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fil rouge de l'exposé. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un choix de concepts et d'éléments significatifs avec les liens entre eux et par rapport au sujet sont présentés ; ➤ Ces concepts et éléments sont agencés de façon logique et structurée.
<p>Profondeur / Précision : (10 pts)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choix et variation de supports appropriés ; • Originalité, qualité, manipulation du support ; • Respect du temps prévu ; • Réponses argumentées aux questions du jury et du public 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les supports de présentation choisis sont appropriés, variés et originaux ; ➤ Les supports sont manipulés correctement ; ➤ Le temps imparti à la présentation est respecté ; ➤ Les réponses aux questions du jury et du public sont nuancées et argumentées.
<p>Qualité linguistique : (10 pts)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'orateur ; • Présentation libre sans lecture ; • Expression appropriée dans la langue de l'écrit ; • Contact avec le public ; • Articulation, volume de la voix ; 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le groupe d'élèves se présente ; ➤ L'élève expose librement sans avoir recours à un récit d'un texte mémorisé ; ➤ L'expression dans la langue de l'écrit est appropriée ; ➤ L'élève surveille le volume de sa voix, il articule, il ne parle pas trop vite ; ➤ Il est en contact avec le public notamment en balayant par le regard l'audience devant lui, il est attentif aux questions du public ;

Remarque : Lors de la soutenance, la partie « discussion avec le public » peut être réalisée en langue luxembourgeoise !

Fiche d'évaluation : « production synthèse »**(20 pts)**

<p>Pertinence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concepts, idées, apports clés en rapport avec le sujet : définis et exposés ; • Synthèse des découvertes en relation avec la question de recherche. <p>Cohérence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fil rouge <p>Précision/Originalité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choix d'un support approprié ; • Qualité graphique, visuelle adéquate du support 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La question de recherche et un échantillon de concepts clés recherchés sont présentés ; ➤ Une synthèse des découvertes en relation avec la question de recherche est indiquée. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les enchainements entre les concepts, les éléments significatifs et en rapport avec le sujet sont présentés ; ➤ Leur agencement est logique et structuré. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le support est approprié ; ➤ La qualité graphique et visuelle du support attire l'attention du public.
---	--

Fiche d'évaluation de la « procédure »

(20 pts)

<p>Procédure</p> <ul style="list-style-type: none"> le respect des échéances (15 pts) 	<ul style="list-style-type: none"> Le binôme (trinôme) a remis les différentes parties et productions aux dates indiquées (respect des délais) ; Le binôme (trinôme) a pris l'initiative de fixer les rendez-vous (entrevues obligatoires) avec le patron et a respecté les dates et horaires fixés en commun ; Les initiatives envisagées et notifiées notamment dans le cadre des fiches 9 ont été respectées et leur mise en œuvre a été entamée ; Lors des plages d'accompagnement et des entrevues avec le patron, le binôme (trinôme) disposait de son dossier, des fiches et pièces (parties du travail, ...) actualisées ;
<ul style="list-style-type: none"> la constitution d'un dossier (5 pts) 	<ul style="list-style-type: none"> Le binôme (trinôme) a constitué un dossier TRAPE comprenant <ul style="list-style-type: none"> la validation du sujet (document « Sujet et question de recherche : version définitive ») ; une copie de la « production écrite » ; une copie de la « production synthèse » ; une copie des supports de la « présentation orale » ; FICHE 8 (ou copie de la fiche 8) « Production écrite – auto-évaluation » complétée ; au moins 8 FICHES 9 « Bilan intermédiaire » complétées et signées ; les pièces individuelles et/ou collectives en rapport avec la réalisation du TRAPE : les notes, les brouillons, les schémas, les copies des extraits d'articles et d'ouvrages consultés, ... <p><i>Ne concerne que les élèves de la section SN :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> tous les documents relatifs au stage (questionnaire et carnet de stage, convention de stage, fiche de renseignements, fiche d'évaluation, notes, brochures, ...) .

4. Fiches « outils »

Les fiches outils constituent une aide à la réalisation du TRAPE. Elles comprennent beaucoup d'indications, de conseils mais aussi un certain nombre de consignes à respecter. Il paraît ainsi judicieux de revoir régulièrement avec les élèves les fiches pertinentes par rapport au stade d'avancement du travail. Les fiches suivantes sont proposées :

- **FICHE 1 : Composantes du travail écrit (forme et contenu)**
- **FICHE 1bis : Concevoir l'introduction au TRAPE**
- **FICHE 2 : Trouver de l'information, des données – où ?**
- **FICHE 3 : Références bibliographiques – bibliographie**
- **FICHE 4 : Sélectionner des informations**
- **FICHE 5 : Monde et concepts théoriques ... Monde et données empiriques**
- **FICHE 6 : Présentation, mise en page de la partie écrite – principes, consignes**
- **FICHE 7 : Préparation de la présentation orale**

4. Fiches outils

FICHE 1 : Composantes du travail écrit (forme et contenu)

- Une **couverture** comprenant obligatoirement le sujet du travail et la question de recherche ; les noms, prénoms et la classe des élèves ; le nom du patron, le nom de l'école et l'année scolaire. La couverture peut comprendre une illustration.
- Une **page de garde** reprenant les indications de la couverture (avec ou sans illustration).
- Éventuellement une page avec les remerciements (modestes !!)
- Une **table des matières** (un sommaire) qui comprend
 - la pagination,
 - les titres et sous-titres des chapitres, sous-chapitres numérotés (3 niveaux de titres !)
 - l'introduction,
 - la partie centrale avec ses subdivisions,
 - la conclusion,
 - la bibliographie,
 - les annexes éventuelles.
- Une **introduction** au travail qui présente
 - le sujet et la question de recherche
 - une justification du choix du sujet et de la question de recherche (intérêt personnel, situation, vécu ...),
 - les questions et réflexions liées au choix du sujet et de la question de recherche,
 - une description sommaire des parties, étapes du travail, des démarches et moyens envisagés et/ou mis en œuvre.

L'introduction constitue un premier survol du travail et elle devrait éveiller l'intérêt du lecteur. Notons que l'introduction doit se limiter à l'essentiel et ne peut pas constituer un plaidoyer de ses propres convictions, un récit exhaustif de vécus personnels ou encore une présentation prématurée et détaillée des contenus théoriques, des conclusions, des perspectives,

- La **partie centrale**, appelée aussi le corps du travail. Cette partie est composée de *chapitres, sous-chapitres, paragraphes*. Les chapitres et sous-chapitres doivent être dotés de *titres, sous-titres*. De plus, ils doivent être *numérotés* dans un ordre logique et respectant la structure du travail. – Il est donc important de veiller à la subdivision en chapitres, de les présenter de manière ordonnée et numérotée et de mettre l'accent sur l'enchaînement entre ces subdivisions. Ces *enchaînements* sont le témoin des *liens* établis entre les chapitres et sous-chapitres. Lorsqu'un chapitre s'avère assez long, un résumé des points clés de ce chapitre s'avère indiqué.
- Une **conclusion** : elle comprend généralement une synthèse des réponses trouvées, des réflexions personnelles quant aux perspectives (nouvelle question de recherche, ...), limites, ... du travail
- La **bibliographie** reprenant les références bibliographiques selon un ordre déterminé (voir fiche outil « bibliographie, références bibliographiques »)
- Des **notes de bas de pages** où sont notamment reprises les *références bibliographiques numérotées* concernant les citations et reformulations d'écrits d'auteurs (paraphrases). Ces références sont une *condition de recevabilité du travail* et un moyen d'éviter le plagiat (voir fiche outil « bibliographie, références bibliographiques »).
- Un entête reprenant le sujet (à gauche) et la question de recherche (à droite)
- Au besoin : les **annexes**. Les annexes doivent être introduites par une page de garde spécifique (annexe 1 + titre, annexe 2 + titre, ...)

4. Fiches outils

FICHE 1bis : Concevoir l'introduction au TRAPE

Généralités

De manière générale, une **introduction** à un travail de recherche comprend les éléments suivants :

- le sujet et la question de recherche (=> quoi ?) ;
- une justification du choix du sujet et de la question de recherche (intérêt personnel, situation, vécue, idée, ...) (=> pourquoi ?) ;
- les questions et réflexions liées au choix du sujet et de la question de recherche, (=> quoi + pourquoi ?)
- une description sommaire des parties, étapes du travail, des démarches et moyens envisagés et/ou mis en œuvre (=> comment ?).

L'introduction constitue un premier survol du travail et elle devrait éveiller l'intérêt du lecteur. L'introduction doit se limiter à l'essentiel et ne peut pas constituer un plaidoyer de ses propres convictions, un récit exhaustif de vécus personnels ou encore une présentation prématurée et détaillée des contenus théoriques, des conclusions, des perspectives,

L'introduction n'est pas établie une fois pour toutes. En effet, elle peut être modifiée au fur et à mesure que la recherche avance, elle est souvent adaptée, voire écrite lorsque le travail touche à sa fin. Notons toutefois que la question de recherche ne peut pas être changée complètement à ce moment car elle constitue la base du travail : tout au plus, elle peut être affinée, nuancée, ajustée Au cas où, au bout de son travail, l'auteur constate que sa question de recherche s'annonce comme dépassée, il le signalera dans sa conclusion et ce faisant témoignera de la portée et des limites de sa recherche.

Repères

Les points suivants constituent des repères quant à l'élaboration d'une introduction.

L'introduction est jugée « valable » lorsqu'elle	L'introduction est jugée « non-valable » lorsqu'elle
<ul style="list-style-type: none">• Présente un « début interpellant »	<ul style="list-style-type: none">• N'a pas de début discernable
<ul style="list-style-type: none">• Comprend les pronoms « Je », « Nous » (=> qui ?) et renvoie à « l'intérêt personnel »	<ul style="list-style-type: none">• Ne renvoie pas à « l'intérêt personnel »
<ul style="list-style-type: none">• Fait état de l'idée de départ (« ce qui constitue le point de départ des idées, réflexions, questions de l'auteur ... »)	<ul style="list-style-type: none">• Ne permet pas de suivre l'auteur, depuis son idée de départ jusqu'à sa question de recherche en passant par les réflexions et questions qu'il aura soulevées
<ul style="list-style-type: none">• Comprend le sujet et la question de recherche et comment l'auteur y est arrivé ... (=> quoi, pourquoi ?)	<ul style="list-style-type: none">• Ne présente ni le sujet, ni la question de recherche ou ceux-ci sont soit trop vagues, soit trop étendus ...
<ul style="list-style-type: none">• Renvoie à des concepts précis à expliciter (=> quoi ?)	<ul style="list-style-type: none">• Renvoie à des concepts flous ou ne propose pas de concepts,• Part d'affirmations gratuites
<ul style="list-style-type: none">• Comprend une description brève de la démarche, des étapes ... du travail (=> comment ?)	<ul style="list-style-type: none">• Ne comprend pas d'indications quant à la démarche, aux étapes ... du travail
<ul style="list-style-type: none">• Est présentée sous une forme lisible, limpide et donc structurée	<ul style="list-style-type: none">• Ne respecte pas les critères de lisibilité, de structure
<ul style="list-style-type: none">• Respecte les critères de la mise en page (visibilité précision)	<ul style="list-style-type: none">• Ne respecte pas les consignes de la mise en page
<ul style="list-style-type: none">• ...	<ul style="list-style-type: none">• Comprend déjà la conclusion de la recherche ...

4. Fiches outils

FICHE 2 : Trouver de l'information, des données – où ?

- Aux **CDI** des lycées : de nombreux ouvrages, périodiques, DVD, ... sont présents aux CDI. De plus, le cadre des CDI se prête fort bien à la réalisation du TRAPE (documentation, PC, ...).
- Aux **bibliothèques** (ex. Bibliothèque nationale de Luxembourg) :
 - Sont à considérer : l'accès, les heures d'ouverture, la nécessité d'avoir une carte de lecteur, les modalités des emprunts, des photocopies La matricule nationale peut être demandée pour les emprunts.
 - Le fonctionnement des bibliothèques : fiches auteurs (informatisées), fiches thématiques (informatisées), moteurs de recherche, ouvrages encodés, ...
 - Les types d'ouvrages sont :
 - Ouvrages généraux comme les encyclopédies, les dictionnaires. Ces ouvrages permettent de mieux comprendre et de saisir les différents sens et usages d'une notion, d'un concept. Et d'ouvrir ainsi à une réflexion davantage complexe et /ou de choisir une voie particulière.
 - Ouvrages spécialisés, spécifiques qui traitent un sujet, une question, un domaine particulier. Il est important de veiller à la qualité des informations présentées et des sources bibliographiques ... et à la date de parution.
 - Les revues et périodiques, les quotidiens : il faudra veiller au caractère sérieux de l'information et éviter l'écueil de la désinformation due à des données peu recherchées et pas fiables Beaucoup de revues et similaires disposent d'un site internet ce qui permet de voir les publications actuelles et passées.
- **Internet** :
 - **RAPPEL** : le « copier-coller » est interdit !
 - La grande difficulté de la recherche sur le web réside dans la fiabilité des sources et des données. Il est important de s'interroger sur la valeur, le sérieux d'un site et à cette fin, une exploration à l'aide de plusieurs moteurs de recherche s'avère indiquée. Les sites devraient renvoyer à d'autres sources, publications et un croisement avec des lectures « papiers » peuvent apporter de la clarté. De plus, il faudra vérifier si le site est régulièrement mis à jour et si ses auteurs peuvent afficher une certaine notoriété.
 - Remarque : Une aide efficace – « l'Assistant de Recherche d'Informations (ARI) » (pour un TRAPE en langue française). Cet outil est téléchargeable ([www.inrp.fr/http://www.inrp.fr/Tecne/Savoirplus/Rech40123/ari/telech.htm](http://www.inrp.fr/Tecne/Savoirplus/Rech40123/ari/telech.htm)) et il mémorise les pages, analyse les requêtes introduites, établit un historique, permet d'extraire des informations des documents consultés. Il est gratuit ! D'autres outils existent pour un TRAPE en langue allemande ou anglaise (Ex. : « eccellio science ») !
- Lors de la réalisation du **stage** :
 - Lors du stage, l'élève peut s'informer de différentes façons : interview avec des professionnels, documentation accessible au lieu de stage, ...

Eviter le plagiat et le « prête plume »

Le « plagiat » est une reproduction ou l'imitation intentionnelle, en tout ou en partie, d'un texte écrit par une autre personne, sans citer cet auteur et sans fournir les références bibliographiques. (FESeC, 2006) – En tant que tel, le plagiat va à l'encontre du principe de la propriété et de l'honnêteté intellectuelles. – Il est donc impératif de citer ses sources d'informations.

Le cas de « prête plume » est donné lorsque l'élaboration du TRAPE a été réalisée par une personne anonyme au nom de l'élève/du groupe d'élèves!

FICHE 3 : Références bibliographiques – bibliographie

La bibliographie rend compte de toutes les sources d'informations utilisées, consultées. Il faut la subdiviser en plusieurs rubriques selon les types de source.

Les références sont un moyen pour indiquer ses sources. Elles sont à insérer comme note de bas de page pour toute *citation* (= extrait d'un texte d'un auteur copié, éléments d'un texte du web), *paraphrase* (= reformulation des idées d'un auteur) et *illustration* !

Comment citer les sources de son travail ?

Notons qu'il existe une multitude de méthodes et nous en retenons une pour la réalisation du TRAPE. Elle doit être suivie scrupuleusement !

1. La Bibliographie

- Elle est subdivisée en plusieurs rubriques : ouvrages généraux, ouvrages spécifiques, revues – périodiques – quotidiens, sites web (courrier électronique), documents inédits, ...

Citer un ouvrage :

- Nom de l'auteur en majuscules
- Prénom : seulement l'initiale suivie d'un point
- Le titre de l'ouvrage en caractères *italiques*
- Le nom de l'éditeur et, au besoin, la collection
- Le lieu d'édition
- L'année de publication
- Le nombre de pages de l'ouvrage

Exemple :

HESBEEN, W. : *Le travail de fin d'études, Travail d'humanité, Se révéler l'auteur de sa pensée*. Masson, Paris, 2005, 146 p.

Citer un article tiré d'une revue, d'un périodique, ... :

- Nom de l'auteur (de l'organisme) en majuscules
- Prénom : seulement l'initiale suivie d'un point
- Le titre de l'article en caractères *italiques*
- Le nom, l'intitulé de la revue précédé du mot « in »
- L'année de publication
- Le numéro du volume (s'il est précisé) de la revue
- Les numéros de pages de l'article (du début jusqu'à la fin)

Exemple :

GOLUB, Ph. : *Comment la planète devint une ville* in L'atlas Histoire du Monde Diplomatique, *Histoire critique du XXe siècle*, Le Monde Diplomatique, Paris, 2010, pp 28-29

Citer un site web :

- Nom de l'auteur (de l'organisme) en majuscules
- (date : jour, mois, année de la consultation par l'utilisateur)
- Le titre de la page d'accueil en caractères *italiques*
- L'adresse URL : www. ...

Exemple :

Centre National de Ressources de lutte contre la Douleur. (Page consultée le 01.08.2011). *Actualités*. Adresse URL : www.cnrd.fr

4. Fiches outils

Citer un courrier électronique :

- Nom de l'auteur en majuscules
- Prénom : seulement l'initiale suivie d'un point
- (date : jour, mois, année du/des message(s))
- Sujet du message en caractères *italiques*
- (L'adresse e-mail de l'émetteur du message)
- (L'adresse e-mail de la personne qui reçoit le message)

Exemple :

MAXIMUS, T. (01.08.2011). *Demande d'informations*. (maximus@xy.tz), (minitas@zt.yx)

Citer un document inédit :

- Nom de l'auteur en majuscules
- Prénom : seulement l'initiale suivie d'un point
- Le titre du texte en caractères *italiques*
- Doc. inédit
- Le nombre de pages du texte

Exemple :

MAXIMUS, T. : *Vous avez dit : contrôle ?*. doc. inédit, 10 pp.

L'ordre de la bibliographie :

- ouvrages généraux,
- ouvrages spécifiques,
- revues – périodiques – quotidiens,
- sites web (courrier électronique),
- documents inédits
- autres
- illustrations

- Les références doivent respecter l'**ordre alphabétique** dans une même rubrique !
- La bibliographie est présentée **à la fin du travail** et elle précède les annexes !

2. Les références dans la production écrite

Lors de l'élaboration du travail, l'élève est amené à reformuler les idées d'un auteur sous la forme de « *paraphrases* ». Par endroits, il peut avoir recours à des *citations* (extraits copiés d'un document). Non seulement les **citations doivent être présentées en caractères *italiques* et en retrait mais en plus, elles doivent être référencées**. Ceci vaut également pour les paraphrases ! L'impératif de citer ses sources d'information est à nouveau donné.

Les consignes concernant la bibliographie sont applicables aux références avec les précisions suivantes : **les références sont à numéroter et à insérer dans les notes de bas de pages. De plus, il s'agit d'indiquer exactement quelle(s) page(s) ont été consultées, copiées !**

Exemple :

HESBEEN, W. : *Le travail de fin d'études, Travail d'humanité, Se révéler l'auteur de sa pensée*. Masson, Paris, 2005, p. 123

4. Fiches outils

Il est fort probable qu'une même référence doive être **répétée** car elle constitue une source importante d'informations. Deux cas de figure se présentent :

- L'ouvrage a déjà été cité dans le travail et on notera : HESBEEN, W. : *op. cit.* p. 99
- L'ouvrage a déjà été cité et il faut le répéter à la même page. On notera : *ibidem*, p. 21

3. Les références des illustrations

Les illustrations constituent la dernière partie de la bibliographie. Elles sont à classer selon leur ordre d'apparition dans la production écrite en indiquant les numéros de page.

a. Illustration reprise sur un site web :

- N° de page
- Nom de l'auteur (de l'organisme) en majuscules
- (date : jour, mois, année de la consultation par l'utilisateur)
- Le titre de l'illustration en caractères *italiques*
- L'adresse URL : [www. ...](#)

b. Illustration tirée d'un ouvrage, d'une revue :

- N° de page du travail
- Nom de l'auteur en majuscules
- Prénom : seulement l'initiale suivie d'un point
- Le titre de l'illustration en caractères *italiques*
- Le titre de l'ouvrage / nom, l'intitulé de la revue précédé du mot « in »
- Le nom de l'éditeur et le lieu d'édition (=> ouvrage !)
- L'année de publication
- La page de l'ouvrage ou de la revue où se trouve l'illustration

Exemple « site web » :

p. 23 : Centre National de Ressources de lutte contre la Douleur. (Page consultée le 01.08.2011).
Douleur. Adresse URL : www.cnrdr.fr

FICHE 4 : Sélectionner des informations

1. Comment savoir si un **livre** est pertinent en fonction de l'objet de recherche et de la production à réaliser?

- Premier pas : consulter
 - la couverture, l'auteur, l'éditeur, la date de parution,
 - le quatrième de couverture, la table des matières,
 - l'introduction, la conclusion et la préface, l'avant-propos, la bibliographie, l'index
 - les titres et sous-titres, les illustrations,
 - le type de langage utilisé ...

La table des matières révèle la structure du livre, l'introduction et la conclusion permettent de mieux cerner les enjeux, la bibliographie permet de savoir si l'auteur s'est bien documenté, l'index met en évidence des mots-clés, des thèmes traités.

- Second pas : lire quelques passages
- Troisième pas : répondre aux questions suivantes
 - Quelle est la relation entre le titre de l'ouvrage ... et le sujet du TRAPE ?
 - Est-ce que l'ouvrage consulté présente une vocation « scientifique » ? A qui l'ouvrage est-il destiné : à un large public (ouvrage de vulgarisation) ou à des spécialistes ?
 - Quelle est l'intention de l'auteur ? Quels sont ses idées et les points clés de sa publication ?
 - L'auteur soulève-t-il de nouveaux éléments par rapport au sujet du TRAPE ? Ces éléments peuvent-ils servir à l'approfondissement de la question de recherche ? Les idées, points clés sont-ils pertinents par rapport au sujet du TRAPE ?
- Quatrième pas : lire et approfondir les chapitres, les passages en lien avec le sujet du TRAPE et annoter, colorier, marquer ... les points essentiels, y inscrire ses questions, ...

2. Sélectionner un article dans une **revue** ...

La procédure est similaire : il s'agit de considérer d'abord le type de revue : revue à caractère scientifique, vulgarisation. Ensuite, il faut consulter le titre, les sous-titres, l'abstract au début de l'article, le dernier paragraphe de l'article (= conclusion), les mots clés, Finalement, il est important de répondre aux questions mentionnées sous le point 1, 3^e pas !

3. Sélectionner un **site** du web ...

La procédure ne change guère : il s'agit de considérer d'abord le type de site : s'agit-il d'un site « sérieux », d'une source sûre à caractère scientifique ou similaire ? Ensuite, il faut consulter la page avec ses titres, sous-titres, abstraits, paragraphes, conclusions, les mots clés, Souvent les sites proposent des sources d'informations supplémentaires. Ceux-ci sont à prendre en compte.

Il est important de noter les adresses des sites consultés car il faudra les insérer dans la bibliographie avec toutes les précisions demandées.

4. Sélectionner des **illustrations** ...

Les illustrations des sites du web ou autres sont souvent couplées aux droits d'auteurs. Ces droits doivent être respectés. En outre, les illustrations doivent être utilisées de manière concise (pertinence, cohérence) et en nombre restreint.

4. Fiches outils

FICHE 5 : Monde et concepts théoriques ↔ Monde et données empiriques

Lorsque le sujet et la question de recherche sont déterminés, le chercheur est amené à consulter la littérature et à en extraire les concepts en rapport avec sa recherche. Il entre ainsi dans ce qu'on appelle *le monde théorique* avec l'ensemble des connaissances, concepts, modèles et théories disponibles ou en voie de construction (ANGOT, MILANO : 2005).

Un exemple :

La question de recherche « *Quel lien existe-il entre mes habitudes alimentaires et la famine dans le monde ?* » renvoie directement aux concepts théoriques « famine », « habitudes alimentaires » et « monde ». Au fil de l'exploration de la littérature, ... (donc du monde théorique) d'autres concepts peuvent émerger et entrer dans la démarche de recherche.

En explorant ce monde, le chercheur va progressivement dégager un ensemble de *concepts théoriques* qu'il doit expliciter, ordonner d'une manière logique tout en les questionnant quant à leur pertinence, à leur sens, Le terme « concept » renvoie à la représentation mentale générale et abstraite d'un objet, d'un phénomène, d'un fait On peut les décrire comme les produits d'une construction de l'esprit (ANGOT, MILANO : 2005, adapté). Citons comme exemple : « la famine, la pauvreté, la mondialisation, la santé, le soin, ... ».

Ces exemples montrent que l'on ne peut pas réduire un concept à une définition : en effet, un concept est constitué par plusieurs composantes, appelées facettes ou *dimensions*. Le travail du chercheur consiste à découvrir les dimensions des concepts lesquelles doivent être en lien étroit avec la question de recherche.

Chacune des dimensions ainsi dégagées renvoie à des *données du monde empirique*. Dans le cadre de sa démarche, le chercheur peut juger opportun de procéder à une collecte de certaines de ces données tout en veillant à leur lien étroit avec la question de recherche. Pour ce faire, il peut s'appuyer sur des *indicateurs*, en lien avec les données empiriques et concepts théoriques.

Un exemple :

Concept	Dimensions	Données et Indicateurs
Famine	<ul style="list-style-type: none">• manque de nourriture, sous-alimentation, mort ...• population• catastrophes naturelles, guerres, ...• politique, droits fondamentaux, statut social, ...• aide, ...	<ul style="list-style-type: none">• apport calorique ...• mortalité : données chiffrées, ...• peuple, ...• sécheresse, conflits entre peuples, migrations ...• délocalisation, exploitation par multinationales, ...• ONG, ...

La démarche esquissée peut aussi se faire dans le sens inverse. En effet, le chercheur peut relier les éléments issus du *monde empirique* au monde théorique : dans ce cas, il essaiera de traduire les *données* dont il dispose sur le terrain en *concepts* tout en veillant à ce que les données et les concepts soient liés entre eux et à la question de recherche.

4. Fiches outils

FICHE 6 : Présentation, mise en page de la partie écrite – principes, consignes

1. La couverture – modèle

La couverture du TRAPE est à concevoir selon le modèle représenté à côté. Doivent y figurer :

- Le nom de l'école
- L'intitulé / le sujet
- La question de recherche
- Les noms des élèves + patron
- La classe
- Le lieu de stage
- L'année scolaire

La couverture peut être illustrée sans toutefois la surcharger !

La **page de garde** reprend les mêmes indications. Elle constitue un rappel et souvent, elle est présentée en noir et blanc sans illustration.

Logo Ecole	
Travail personnel encadré	
Sujet	
Question de recherche	
Noms des élèves Classe Lieu de stage	Nom du patron
Année scolaire	

2. Le sommaire (table des matières)

La table des matières doit comprendre tous les titres, sous-titres des chapitres, sous-chapitres. Les titres doivent être numérotés dans l'ordre de présentation. L'introduction et la conclusion ne sont pas numérotées. Notons que les logiciels contiennent une fonction d'élaboration de tables de matières. La table du TRAPE se présente comme suit :

Table des matières	
Introduction	p. x
1. Titre 1	p. x
1.1. Sous-titre 1	p. x
1.2. Sous-titre 2	p. x
1.3.	p. x
2. Titre 2	p. x
2.1. Sous-titre 1	p. x
2.2. Sous-titre 2	p. x
2.3.	
3.	p. x
Conclusion	p. x
Bibliographie	p. x
Annexes	p. x

3. Mise en page, questions de formatage

4. Fiches outils

Les consignes suivantes sont à respecter :

- **Police** : Arial 10-12 (*Schriftart*) ;
- **Interligne** : 1,5 lignes ;
- Les **paragraphes** sont « justifiés » (*Blockabsatz*) ;
- Les **illustrations** doivent être référées selon les règles énoncées ;
- Les **citations** : obligatoirement en caractères *italiques*, en retrait et référées (=> notes de bas de page) (respect du principe de la propriété intellectuelle) ;
- Les **paraphrases** doivent être référées (ex. : HESBEEN, 2005 ou insertion dans les notes de bas de page) ;
- Les **notes de bas de page** comprennent les références bibliographiques selon les règles décrites dans le cadre de la fiche « bibliographie ». Les références sont numérotées dans l'ordre. Les logiciels actuels comprennent une fonction d'insertion des « notes de bas de page » (fonction : AB¹).

Les notes de bas de page peuvent

contenir en sus des informations secondaires en relation avec les éléments présentés, des traductions, des renvois à d'autres pages et chapitres, ...

Elles sont présentées avec une police 9 pts et un interligne simple (1 ligne)

- Un en-tête doit être inséré : il contient uniquement le sujet (à gauche) et la question de recherche condensée (à droite) ;
- La **pagination** : la numérotation des pages est placée au bas de la page, centrée, avec une police 9 pts et un interligne simple (1 ligne). Les pages sont généralement numérotées à partir de l'introduction.
- Pour augmenter la lisibilité du TRAPE, il est recommandé de placer les nouveaux **chapitres** avec leurs titres respectifs aux rectos (et non pas aux versos) !
- Les **annexes** doivent être numérotées et introduites par une page comprenant le titre de l'annexe en question.

Sujet	Question de recherche condensée
Texte => paragraphes justifiés	
<hr/>	
¹ note de bas de page : référence 1	
² note de bas de page : référence 2 ... n° de page	

FICHE 7 : Préparer la soutenance (présentation orale)

La présentation orale est le moment opportun pour montrer la maîtrise de son sujet de recherche, sa capacité d'expliquer, d'argumenter ses choix et prises de position et finalement ses compétences relevant de la communication. En vue de cette présentation, plusieurs supports peuvent être utilisés ce qui fait appel à l'esprit créatif de celui qui expose. Notons toutefois, que la présentation orale n'est pas à confondre avec une démarche publicitaire ou similaire.

L'exposé

L'exposé se fait dans la langue de la production écrite. Il se fonde principalement sur l'*introduction* et la *conclusion* du travail : il s'agit de partir du sujet et de la question de recherche posés dans l'introduction pour aller rapidement aux éléments recherchés en mettant en lumière comment l'auteur a procédé. Il faut passer à l'essentiel (question de recherche, concepts-clés, démarches, réponses obtenues) sans se noyer dans des détails inutiles. Plus précisément, cela signifie

- Avoir devant les yeux et présenter la structure du travail, de l'exposé ;
- Commencer par situer le sujet, la question de recherche, annoncer le plan de l'exposé ;
- Développer les grands points en suivant l'ordre du plan ;
- Veiller aux enchaînements entre les parties, concepts, ...
- Éventuellement, résumer un point abordé afin de se faire bien comprendre ;
- Conclure en rappelant les idées clés, les réponses obtenues, ... en esquissant les perspectives et retombées voire les limites du travail.

L'exposé se fait en parlant librement, sans réciter par cœur des parties du texte écrit. Il est indiqué d'avoir sous les yeux des fiches ou similaires comprenant des mots clés de l'exposé.

La discussion

La discussion peut se faire en langue luxembourgeoise. Elle peut être lancée soit sur initiative du présentateur, soit à partir des questions soulevées par le public. Dans le premier cas, l'auteur du travail peut entamer une discussion sur un élément important du TRAPE qui lui semble indiqué pour être débattu collectivement. Dans le deuxième cas, les questions proviennent du public et peuvent relever d'une demande d'éclaircissement ou d'approfondissement portant sur certains points de l'exposé, du travail. Les réponses données permettront d'avancer de nouvelles informations (des données concrètes, précises par exemple) ou de reformuler et préciser certains aspects (FESeC, 2006). Ci-après quelques conseils (FESeC, 2006, adapté) :

- Être attentif à la question et tenter de la reformuler ;
- Si elle paraît incompréhensible, demander qu'elle soit reformulée ou précisée ;
- Réfléchir avant de répondre, mais en évitant les longs silences ;
- Répondre de façon argumentée et nuancée, tenter de recombinaison les éléments du TRAPE autrement ;
- Reconnaître au besoin son erreur et les limites, oublis soulevés par le public ;
- Utiliser des phrases courtes, construites simplement ;
- Éviter les onomatopées (« euh, hem, ... »), les répétitions, le vocabulaire familier, ...
- Utiliser les termes précis, voire techniques, après les avoir explicités ;
- Ne pas laisser de phrases inachevées ;
- Changer de rythme grâce aux exemples, citations, explications ;
- Surveiller le volume de la voix, articuler, ne pas parler trop vite, utiliser des gestes, ... ;
- Utiliser le regard pour balayer le public (+ contact visuel avec le jury, mais pas exclusivement).

5. Fiches « procédure »

Les fiches « procédure » sont à compléter par les élèves et à insérer dans le dossier TRAPE. Elles constituent d'une part, une aide à la réalisation du TRAPE et d'autre part, un moyen pour entrevoir l'état d'avancement des productions et les problèmes éventuels liés au travail. Ces fiches sont régulièrement revues avec le patron. Elles doivent figurer dans le dossier TRAPE en vue de l'évaluation sommative. Les fiches suivantes sont proposées :

FICHE 8 : Production « écrite » – Auto-évaluation

- Cette fiche doit être complétée et remise avec la version définitive du TRAPE. Une copie est insérée dans le dossier TRAPE !
- De plus, elle sert de guide tout au long de l'élaboration de la production écrite et le patron peut demander, aux moments jugés opportuns, que le binôme lui remette un exemplaire complété de cette fiche dans un but de visualisation de l'écart du travail par rapport aux critères imposés.

FICHE 9 : Bilan intermédiaire

- Cette fiche sert à documenter l'état d'avancement et les pistes de continuation du TRAPE discutés lors des moments d'accompagnement et les entrevues obligatoires avec le patron.
- Ces fiches sont à insérer dans le dossier TRAPE. Elles sont contrôlées et paraphées par le patron.
- (au moins) 8 FICHES 9 « bilan intermédiaire » sont à compléter et à signer par les élèves :
 - 4 « bilans » complétés lors des moments d'accompagnement (1), (2), (3) et (4) et
 - 4 « bilans » issus des entrevues obligatoires (1), (2), (3) et (4) avec le patron.
- Le patron peut exiger une FICHE 9 chaque fois qu'il le juge nécessaire !

NOTE : Les élèves choisissent la langue dans laquelle ils complètent les fiches 8 et 9 !

5. Fiches « procédure »

FICHE 8 : Production « écrite » – Auto-évaluation

Nom(s) et classe :

Date :

Critères	Indicateurs	Appréciation par le groupe :
Pertinence <ul style="list-style-type: none"> Composantes du TRAPE 	Notre travail comprend une : <ul style="list-style-type: none"> Couverture Page de garde Sommaire /table des matières Introduction et ses composantes <ul style="list-style-type: none"> Sujet + question de recherche Justification du choix du sujet Présentation sommaire des étapes, démarches du travail Partie centrale (corps du travail) Conclusion et ses composantes <ul style="list-style-type: none"> Synthèse des réponses, Perspectives Limites du travail Notes de bas de page Bibliographie Annexes 	
<ul style="list-style-type: none"> Forme 	<ul style="list-style-type: none"> Pagination, Police (ARIAL, 10-12 pts, interligne 1,5 l) Chapitres, sous-chapitres, titres, sous titres présents et numérotés, Forme correcte de la table des matières, de la bibliographie, des notes de bas de page, Utilisation et forme correctes des citations et références dans le texte, plagiat évité ! Volume de l'écrit : 6.000 mots (± 10%) 	
<ul style="list-style-type: none"> Concepts et réflexions 	Se rapportent au sujet et à la question de recherche; <ul style="list-style-type: none"> Les concepts-clés et leurs éléments ; Les réflexions personnelles, conceptuelles ; Les documents consultés et les textes repris (se rapportent aussi aux concepts) ; La conclusion 	
Qualité linguistique	<ul style="list-style-type: none"> Orthographe Grammaire Syntaxe (construction de phrases, ...) Vocabulaire adéquat, terminologie 	

(voir aussi la page suivante)

5. Fiches « procédure »

Critères	Indicateurs	Appréciation par le groupe :
Cohérence	<p>Les liens logiques sont développés entre</p> <ul style="list-style-type: none"> • le sujet et la question de recherche, • La question et les concepts clés, • Les concepts et les éléments afférents, • La question de recherche et les réflexions élaborées, • Les différentes parties du travail qui s'enchaînent et entre la question de recherche et ces parties ; 	
Profondeur Précision	<ul style="list-style-type: none"> • Sont explicités de manière compréhensible et soutenue : <ul style="list-style-type: none"> ○ le sujet et la question de recherche, ○ les concepts clés et leurs éléments, ○ les réflexions personnelles, ○ les enchaînements entre les parties, chapitres, ... du travail ○ les éléments de conclusion • Les affirmations gratuites, les évidences, les généralisations abusives sont évitées, • Les sources bibliographiques sont <ul style="list-style-type: none"> ○ variées, fondées, valides, actuelles, ○ examinées et utilisées de manière approfondie 	

Note importante :

- Les rubriques de cette fiche doivent être **complétées en toutes phrases et ce de manière synthétique !**
- La fiche doit être remise avec la version définitive du TRAPE. Une copie doit être insérée dans le dossier TRAPE !
- De plus, elle sert de guide tout au long de l'élaboration de la production écrite et le patron peut demander, aux moments jugés opportuns, que les élèves lui remettent un exemplaire complété de cette fiche dans un but de visualisation de l'écart du travail par rapport aux critères imposés.

5. Fiches « procédure »

FICHE 9 : Bilan intermédiaire

Nom(s) / classe :

- Entrevue élève-patron (cochez s.v.p.) Date : ... / ... / ...
 Moment d'accompagnement du ... / ... au ... / ... / ...

Paraphes élèves / Patron

1. L'état actuel du travail ! Ce qui a été fait, réalisé ... depuis le dernier échange avec le patron !

(recueil d'informations, synthèse et analyse de documents, élaboration des réflexions, la rédaction, l'oral, ... , l'organisation, ... les difficultés rencontrées ...)

2. Ce qui a été discuté et ce qu'il faut faire, envisager ... !

(A l'issue des discussions portant sur , les pistes de recherche, de réflexion et les démarches suivantes seraient à envisager en vue de la réalisation du TRAPE)

Note importante :

Au moins 8 FICHES 9 doivent être **complétées en toutes phrases** et insérées dans le dossier TRAPE :

- 4 « bilans » complétés lors des moments d'accompagnement (1), (2), (3) et (4) et
- 4 « bilans » issus des entrevues obligatoires (1), (2), (3) et (4) avec le patron.

Bibliographie

Ouvrages consultés

ANGOT, J., MILANO, P. : *Méthodologie, comment lier concepts et données*, in Recherche en soins infirmiers N° 80 - mars 2005, pp. 12-27

BONATI, P. ; HADORN, R. : *Matura- und andere selbständige Arbeiten begleiten, Ein Handbuch für Dozierende und andere Begleitpersonen*, HEP-Verlag, 2. Auflage, Bern, 2009, S. 223

BLAIRON, J., FASTRES, J., SERVAIS, E., VANHEE, E. : *L'institution recomposée, L'institution totale virtuelle*, Ed. Luc Pire, Collection Détournement de Fond, Bruxelles, 2001, pp. 111-150

HESBEEN, W. : *Le travail de fin d'études, Travail d'humanité, Se révéler l'auteur de sa pensée*. Masson, Paris, 2005, p. 123

HESBEEN, W. : *La pratique soignante : une rencontre et un accompagnement* in Perspective soignante, Editions Seli Arslan, Paris, Avril 1998 - N°1, pp. 25-45

Autres publications

Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle : *La réforme des classes supérieures de l'ES/EST, Complément au document d'orientation pour une réforme des classes supérieures*, 10 mai 2011

Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle : *La réforme des classes supérieures de l'ES/EST, Travail d'envergure, organisation des classes et enseignement des langues*, Dossier de presse, 12 mai 2011

FESeC, *Travail de fin d'études et développement de compétences*, 2006

Contact :

DGES – Direction générale de l'enseignement secondaire :

Marielle Bruck, ' 247-75253 ; courriel : marie.bruck@men.lu

SCRIPT – Division du développement du curriculum :

Léini Weber, ' 247-56455 ; courriel : leini.weber@men.lu